

# COMMUNE D' ESTOS

## CARTE COMMUNALE

### DOSSIER D'APPROBATION

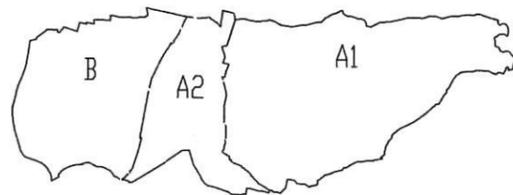
Echelle : 1/5000

<p>Modifications - Mises à jour Délibération du Conseil Municipal le : <i>9/4/2004</i></p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	Références	Nom du fichier : 030225 Dessinateur : PELNIER Date : 02/03/04
--	------------	---

# Légende :

-  Secteurs où les constructions sont autorisées
-  235  
Secteurs où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestières et à la mise en valeur des ressources naturelles
-  Espace boisé
-  Zone archéologique sensible
-  Contrainte d'isolation acoustique (RD9 classée voie bruyante de catégorie 4, bande de 30m partant du bord de la voie)
-  Ripisylves (boisement en bordure de cours d'eau)
- Périmètre d'isolement autour d'un bâtiment d'élevage :  
 50m pour les bâtiments d'élevage
-  Précisions apportées dans le rapport de présentation de la carte communale

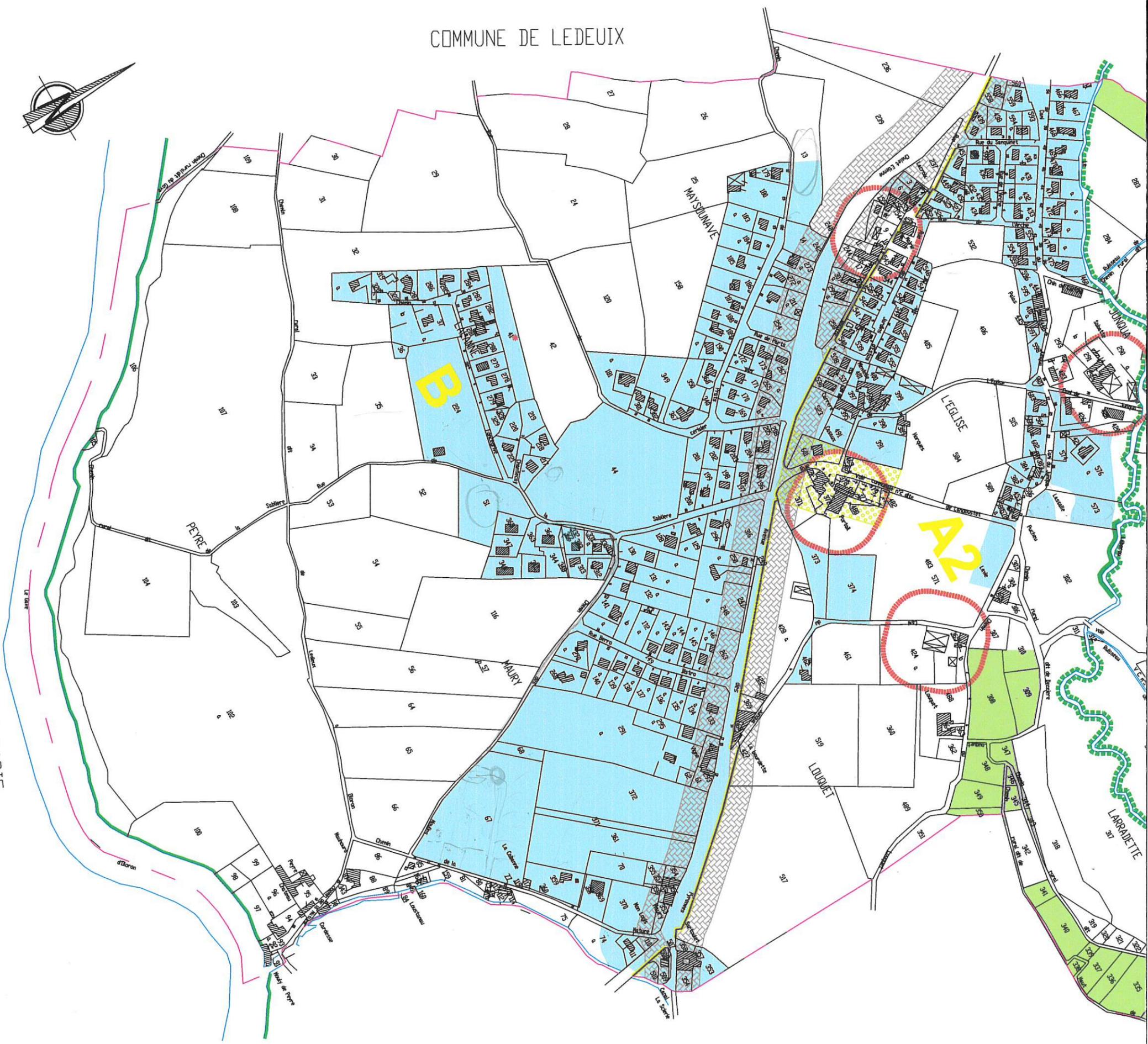
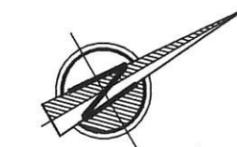
# Assemblage :



COMMUNE D'OLORON-SAINTE-MARIE

COMMUNE DE LEDEUX

COMMUNE D'



COMMUNE D'OLORON-SAINTE-M

